



Réf. Farde e-Assemblées : 2473590

N° OJ : 146

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

Objet : Asbl "Musée juif de Belgique".- Subside : 4.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl et ONG;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : un subside est octroyé pour montant total de 4.500,00 EUR à l'article 84201/332020 (Eng : 22/24628) du budget ordinaire 2022, sous réserve de l'approbation de ce budget par l'autorité de tutelle, à l'asbl Musée Juif de Belgique (437.722.594).

Annexes :